



N° de fiche : RNCP24826

Nomenclature du niveau de qualification : niveau 5

Code(s) NSF : 336 : Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Date d'échéance de l'enregistrement : 18-12-2023

CERTIFICATEUR(S) : INK Company - Ecole française de tatouage

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION :

Activités visées :

L'artiste tatoueur(euse) dessine et réalise des tatouages sur le corps en marquant la peau de pigments.

- Il(elle) est chargé(e) de l'accueil des clients.
- Il(elle) donne des conseils sur les tatouages demandés par le client (choix, esthétique, symbolique)
- Il(elle) assure la préparation des outils et matériel du tatouage
- Il(elle) prépare la zone à tatouer (nettoyage, asepsie).
- Il(elle) réalise le tatouage à main levée ou en utilisant des feutres spéciaux ou un système de transfert au carbone.
- Il(elle) donne les conseils aux clients sur les règles d'hygiène à respecter et les soins à suivre après la séance de tatouage

Compétences attestées :

Les compétences attestées sont :

- L'accueil et le conseil au client
- La gestion du poste de travail
- La réalisation d'un tatouage
- La gestion de son entreprise

Secteurs d'activités :

Les secteurs d'activité concernés sont ceux de la santé, du social, des soins personnels. Ce sont essentiellement des petites entreprises, salons indépendants (tatouage et piercing), salons de soins esthétiques, instituts de beauté.

Type d'emplois accessibles :

Tatoueur(euse) Tattoo Designer

Code(s) ROME :

D1208 - Soins esthétiques et corporels

Références juridiques des réglementations d'activité :

Suivi d'une formation obligatoire aux règles d'hygiène et de salubrité auprès d'un organisme habilité.
 Durée : minimum 21 heures réparties sur 3 jours consécutifs

Illégalité d'une intervention au domicile des clients.

Depuis le 19 février 2008, le décret n°2008-149 stipule que « les locaux [où ont lieu le tatouage] comprennent une salle exclusivement réservée à la réalisation de ces techniques ». décret n°2008-149 du 19 février 2008

Voies d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-
En contrat d'apprentissage		X	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé(e) par un(e)représentant(e) du monde professionnel Il est composé de 5 personnes 3 représentants(es) du monde professionnel 2 responsables de l'organisme certificateur
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est présidé(e) par un(e)représentant(e) du monde professionnel Il est composé de 5 personnes 3 représentants(es) du monde professionnel 2 responsables de l'organisme certificateur
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Le jury est présidé(e) par un(e)représentant(e) du monde professionnel Il est composé de 5 personnes 3 représentants(es) du monde professionnel 2 responsables de l'organisme certificateur

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

EFT École Française de Tatouage	FICHE RNCP CERTIFICATION PROFESSIONNELLE D'ARTISTE TATOUEUR	
--	--	---

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Artiste tatoueur" avec effet au 27 février 2012, jusqu'au 3 décembre 2018.

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé «Artiste tatoueur » avec effet au 3 décembre 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel : 03-12-2015

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification : <http://www.formatontatoueur.fr>

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/4919>)